



CADRE D'ACTE D'ENGAGEMENT

**ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE & CYBERSECURITE
Lot 1 : Pc Portable et Stations d'accueil**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

MONTANT DU MARCHE :

H.T. :

T.V.A. :

T.T.C. :

IMPUTATION :

PROCEDURE ET FORME DU MARCHÉ :

Marché à procédure adaptée (MAPA) passé en application de l'article L 2123-1 du code de la commande publique.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE QUI PASSE LE MARCHÉ

Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Représenté par Monsieur Stéphane RODIER, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional, agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Pour tout renseignement d'ordre administratif : 04.73.95.57.57

Les questions relatives au marché sont à poser par mail sur la plateforme <http://www.marches-publics.info/accueil.htm> aucun renseignement d'ordre technique ne sera délivré oralement.

ORDONNATEUR :

Monsieur Stéphane RODIER, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional.

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :

Trésorier de Thiers

OBJET DU MARCHÉ :

Le marché est un marché de fourniture ayant pour objet la fourniture de matériel informatique et solution de cybersécurité (Lot 1 : PC portables et station d'accueil).

ARTICLE PREMIER – CONTRACTANT (à renseigner par l'entreprise)

- Je soussigné (1)
- agissant au nom et pour le compte de la Société (2)
- ayant son siège social à..... (3)
- immatriculé à l'INSEE
 - . n° d'identité d'établissement (SIRET).....
 - . au registre du Commerce et des sociétés de N° :
 - . ou répertoire des métiers de N° :

OU, s'il s'agit d'un groupement

agissant en tant que membre du groupement

groupement solidaire

groupement conjoint

identifier chacun des membres du groupement en indiquant le nom et l'adresse ainsi que les coordonnées du mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations (formulaires DC1 et DC2)

OU

agissant en tant que mandataire habilité à signer l'offre du groupement par l'ensemble de ses membres ayant signé le document d'habilitation en date du.....

groupement solidaire

groupement conjoint

mandataire solidaire

mandataire non solidaire

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché,

Je m'engage sur la base de mon offre,

J'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de l'offre du groupement,

L'ensemble des membres du groupement s'engage, sur la base de l'offre du groupement

et conformément aux documents susmentionnés, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous (*si les prix doivent prendre la forme d'une liste, créer une annexe financière*).

ARTICLE 2 - PRIX (à renseigner par l'entreprise)

2.1 Le contenu des prix et les modalités de variation des prix sont fixés dans le Cahier des Charges Administratives Particulières.

2.2 Montant de l'offre :

a) – sur le marché global :

		En cas de groupement		
	Montant total	Prestation du mandataire	Prestation du co-traitant 1	Prestation du co-traitant 2
Montant HT				
Taux de TVA				
Montant TTC				

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
.....

2-3 Compte (s) à créditer – (Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal)

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

2-4 Avance.

Pour les marchés d'un montant supérieur à 50 000€ HT, le titulaire a droit au versement d'une avance forfaitaire. Le candidat doit alors préciser ci-dessous son acceptation ou son rejet.

J'accepte l'avance

Je refuse l'avance

Aucune avance ne sera versée pour les marchés d'un montant inférieur à 50 000€ HT.

ARTICLE 3 - DELAIS :

Le délai d'exécution du marché figure dans le Cahier des Charges Administratives Particulières.

ARTICLE 4 – DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE:

La durée de validité de l'offre figure dans le Cahier des Charges Administratives Particulières.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A.....

Le.....

Le (ou les) candidat(s)

ARTICLE 6 - DECISION DE L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte
d'engagement
pour les lots suivants :

Signature du Président du Parc

A.....

Le.....

ARTICLE 7 - SOUS-TRAITANCE (à renseigner par l'entreprise en cas de recours à la sous-traitance)

a) L'annexe n°1 au présent acte d'engagement, indique :

- la nature et le montant des prestations que le candidat envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement,
- le nom des sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance,

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Lorsque aucun sous-traitant n'est présenté à l'appui de l'offre, indiquer néant.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total T.V.A. incluse des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de€.

b) En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le candidat envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de mission leur acceptation à l'acheteur. Les sommes figurant dans ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nature de la prestation	Montant de la Prestation (T.V.A. incluse)

Nota : Lorsque l'Entreprise n'envisage pas de recourir à des sous-traitants en cours d'exécution de la mission écrire "Néant" dans les deux colonnes.

c) Le montant maximal, T.V.A. incluse de la créance que je pourrai présenter en nantissement est deEuros TTC, soit en lettres : Euros, correspondant à la différence entre le montant de l'offre T.T.C. (article 2) et le total des prestations sous-traitées (article 7).

ARTICLE 8 - NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A, le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postale daté et signé par le titulaire

ARTICLE 9 – NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES:

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché global dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....
.....

4 La partie des prestations est égale à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....
.....

et devant être exécutée par en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire *(si plusieurs comptables assignataires sont prévus, l'acheteur fournit autant de certificats de cessibilité qu'il y a de comptables en précisant sur chaque document le nom du comptable auquel il doit être remis. Chaque document ne mentionne que la part de la créance totale que le comptable auquel il est transmis est appelé à mettre en paiement (article 106 du code des marchés publics))* :

A....., le

Signature du Président du Parc

Annexe n°1 à l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant

ou Acte spécial

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE QUI PASSE LE MARCHÉ

Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Représenté par Monsieur Stéphane RODIER, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional, agissant en vertu de la délibération du **6 octobre 2021**.

ORDONNATEUR :

Monsieur Stéphane RODIER, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional.

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :

Trésorier de Thiers

OBJET DU MARCHÉ (à renseigner par le prestataire titulaire du marché)

@TITRE_MARCHE@.....
.....
.....

NOM OU DENOMINATION ET ADRESSE DU CANDIDAT OU DU TITULAIRE (à renseigner par le prestataire titulaire du marché).....

.....
.....
.....

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES ET PRIX (à renseigner par le prestataire titulaire du marché)

- Nature des prestations :
- Paiement direct ou indirect du sous-traitant :
- Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :
 - HT :
 - TTC :

- Montant maximum des sommes à verser par paiement au titulaire :
 - HT :
 - TTC :

FORME DES PRIX (à renseigner par le prestataire titulaire du marché)

Préciser, le cas échéant, la forme des prix (fermes, actualisables, révisables)

DATE OU MOIS D'ETABLISSEMENT DES PRIX (à renseigner par le prestataire titulaire du marché)

SOUS-TRAITANT (à renseigner par le sous-traitant)

Nom, raison ou dénomination sociale et adresse, téléphone, télécopie, courriel :
.....
.....
.....

Forme juridique :

Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
.....

Le présent acte spécial a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement.

COMPTE A CREDITER (à renseigner par le sous-traitant)

Ouvert au nom de: :

Code Etablissement :

Code Guichet :

Numéro de compte :

Clé RIB :

Domiciliation (Banque ou CCP et Ville) :

CAPACITES PROFESSIONNELLES ET FINANCIERES DU SOUS-TRAITANT ET DECLARATION DE NON INTERDICTION D'ACCES AUX MARCHES PUBLICS (à renseigner par le sous-traitant)

Le sous-traitant mentionne ses capacités professionnelles et financières :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

EXEMPLAIRE UNIQUE DU TITULAIRE

Renseigner obligatoirement l'une des rubriques suivantes

Le titulaire établit "qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché ne font obstacle au paiement direct du sous traitant dans les conditions prévues à l'article 116, en produisant soit l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance".

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévu à l'article 106 du code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il fournit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

ACCEPATION ET AGREMENT DES CONDITIONS DE PAIEMENT DU SOUS-TRAITANT

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A.....

Le.....

Signature du titulaire du marché

Signature du Président du Parc

NOTIFICATION DE L'ACTE SPECIAL AU TITULAIRE :

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent acte spécial » :

A, le

En cas d'envoi en lettre recommandé avec AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postale daté et signé par le titulaire